Directeur de la Stratégie Territoriale, aménagement et habitat

Direction: Direction Stratégie Territoriale, aménagement et habitat

Services en charge : Droits des sols et Développement durable

Catégorie A – Attaché Territorial /Ingénieur territorial ou équivalent.

DESCRIPTION DU POSTE

- Impulser et suivre la politique d'aménagement du territoire de la Collectivité en lien avec la M.E.L.
- Piloter les procédures en matière de planification urbaine, d'instruction du droit des sols, d'habitat et de développement durable
- Gérer la stratégie foncière des biens communaux
- Représenter la Collectivité auprès des partenaires externes de la Ville

Missions principales

- Participer à la définition des orientations stratégiques en matière d'urbanisme, d'habitat, d'aménagement, de foncier et de transition écologique
- Piloter les projets de planification urbaine
- Gestion administrative, technique, calendaire, budgétaire des opérations d'aménagement
- Participer à l'élaboration et l'évolution des documents d'urbanisme (PLU/PLH/PDM...)
- Manager la politique foncière
- Organiser et sécuriser les décisions en matière d'instruction du droit des sols
- Piloter et intégrer la dimension développement durable dans les projets de la Collectivité
- Répondre sur le fond technique aux recours gracieux et contentieux en matière d'urbanisme
- Rédiger les baux communaux du contingent communal
- Elaborer, animer et suivre les réunions publiques et concertations en lien avec les projets suivis

Spécificités du poste

☐ Travail de nuit

• Conditions spécifiques / contraintes liées à l'exercice des fonctions (Exemples : Horaires fractionnés avec une amplitude variable en fonction des événements, manutention, gestes répétitifs								
et µ	postures contraignantes, pénibilité) : assermentation							
• P	oste sensible (il s'agit de postes qui doivent bénéficier d'une attention particulière pour des raison							
ď	'hygiène, de sécurité et de santé au travail): Oui □ Non ⊠							
	Si OUI, préciser :							
-	☐ Accueil de publics difficiles							
-	☐ Cadences, bruits, stress, sécurité du public accueilli							
-	☐ Travail dans un environnement confiné							
-	☐ Exposition à des produits toxiques							
-	☐ Travail répétitif et évolution des compétences difficiles							
-	☐ Travailleur isolé (agent dont l'activité ne s'exerce pas au sein d'un groupe mais isolement)							

- \square Accueil de public en détresse psychologique et sociale								
- Disponibilité requise : Soirée \square Week-end \square Evènements spécifiques \boxtimes								
 Astreintes liées au poste : Si OUI, préciser : 	•			Non ⊠ Astreintes d'exploitation □				
Permis de conduire valide obligatoir	re au poste :	Oui	\boxtimes	Non				
Poste éligible à la NBI (si agent titula Si OUI, préciser : Maître d'apprei Encadrement ⊠ Zone d'activité □ Au	Oui Régies	⊠ d'avance	Non es, de re	□ cettes □]			
Moyens mis à disposition								
Attributs du poste :								
- PC fixe :			Oui		Non	\boxtimes		
- PC Portable :			Oui	\boxtimes	Non			
- Téléphone fixe :			Oui	\boxtimes	Non			
- Téléphone portable			Oui	\boxtimes	Non			
- Badge d'accès :			Oui	\boxtimes	Non			
- Véhicule de service :			Oui		Non	\boxtimes		
Avec autorisation remisage à domic	cile du véhicule	:	Oui		Non	\boxtimes		
- Autres (humidimètre, mètre laser	.):		Oui		Non	\boxtimes		
<u>Compétences requises</u>								

Savoirs:

- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques de l'aménagement urbain, de l'habitat, de l'habité, du développement durable
- Compétences en matière de gestion du foncier : domaine public, préemption, droit de la propriété et de l'expropriation
- Code de l'urbanisme et de l'environnement
- Code général de la propriété des personnes publiques

Savoir-faire:

- Maîtrise des outils informatiques
- Négociation
- Capacité à conseiller des élus et les alerter sur les risques (techniques, financiers, juridiques) liés au projet d'aménagement
- Qualités managériales
- Esprit d'équipe et de transversalité

Savoir être:

discrétion, bon relationnel avec le public, usagers, services et élus, autonomie, rigueur

Diplômes/formations/habilitations/agréments requis

Master en droit de l'immobilier ou aménagement du territoire et de l'urbanisme vivement souhaité

Formation supérieure dans les domaines de l'aménagement du territoire

Réelle expérience de la conduite des politiques de développement appliquées au niveau local

Environnement de travail

Relations internes : avec les élus et les services

Liens fonctionnels : transversalité avec la D.S.T., D.A.G. **Relations externes :** M.E.L., promoteurs, architectes,...